

Manifestation 5 décembre : **Chômage, précarité, rien n'est réglé**

Le chômage ne baisse pas !

Si on additionne toutes les personnes en sous-emploi, le temps partiel imposé pour les femmes, les radié-es de Pôle emploi, les non inscrit-es par découragement, le chiffre réel est proche de huit millions de chômeur-euses. Le nombre de chômeur-euses de longue durée explose avec plus de deux millions de personnes ainsi que les embauches en CDD ou en intérim de très courte durée, notamment pour les moins qualifiées et les plus jeunes. On dénombre 3,2 millions de précaires. Un tiers des chômeur-euses ne touche aucune indemnité. La moitié d'entre eux/elles ne reçoivent pas plus de 500 euros par mois et les trois quarts moins du Smic.

Il est de longue durée

Selon l'Observatoire des Inégalités, en août 2015, 2,4 millions de demandeur-euses d'emploi étaient inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an, contre 1,3 million au début des années 2000. Soit un million de chômeur-euses de longue durée de plus sur la période. Parmi ces 2,4 millions, près de la moitié est sans emploi depuis au minimum un an et au maximum deux ans, près d'un quart entre deux et moins de trois ans et un tiers depuis plus de trois ans. La part des chômeur-euses de très longue durée (3 ans et plus) est celle qui a le plus augmenté entre 2000 et 2015 (de 28 à 33 %).

Plus de précarité

Les emplois d'avenir ou contrats de génération, énièmes « contrats aidés », sont des contrats la plupart du temps précaires - et contribuent à renforcer l'idée que les « jeunes » seraient une variable d'ajustement pour les entreprises. Ce n'est pas non plus le développement de la précarité dans la fonction publique favorisé par l'Etat qui va donner des perspectives d'emplois stables et des moyens pour un service public de qualité.

Moins de service public

Comme les patrons qui rêvent d'usines sans ouvrier-ières, la direction de Pôle emploi veut vider les agences des chômeur-euses en restreignant les heures d'ouverture au public. Les conditions de travail des agents et le sens du service public se dégradent de jour en jour. Même quand les associations de chômeur-euses gagnent au conseil d'Etat contre certaines dispositions de la dernière Convention d'Assurance Chômage, la direction de Pôle emploi n'applique pas les mesures recommandées. Quant au MEDEF, avec l'aval d'une partie des organisations syndicales, il impose toujours plus de reculs sociaux. A cet égard les négociations de la prochaine convention UNEDIC seront à haut risque et nécessiteront la mobilisation conjointe des organisations syndicales et des associations de chômeur-euses qui refusent cette spirale régressive.

Pour toutes ces raisons, l'Union syndicale Solidaires appelle à rejoindre les manifestations des associations de chômeur-euses et précaires le 5 décembre. (Pour Paris - 14H00 Place Stalingrad)

